



Que nous apprennent les analyses des conflits dans la gestion et la localisation des déchets radioactifs quant au devenir des projets miniers en France ?

Véronique Thireau

► To cite this version:

Véronique Thireau. Que nous apprennent les analyses des conflits dans la gestion et la localisation des déchets radioactifs quant au devenir des projets miniers en France ?. 2018. hal-01962274

HAL Id: hal-01962274

<https://hal.science/hal-01962274>

Preprint submitted on 20 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Document de recherche #2018-09

Que nous apprennent les analyses des conflits dans la gestion et la localisation des déchets radioactifs quant au devenir des projets miniers en France ?

Véronique Thireau



Que nous apprennent les analyses des conflits dans la gestion et la localisation des déchets radioactifs quant au devenir des projets miniers en France ?

V. Thireau (*Chrome EA 7352 Université de Nîmes*)

A l'instar de l'industrie nucléaire, l'industrie extractive est envisagée dans la sphère politique comme un pilier en devenir de l'industrie nationale tout à la fois réputée « stratégique », pourvoyeuse d'emplois et de richesses, source de développement économique autant que d'indépendance nationale. Pourtant ce « renouveau » annoncé bruyamment par la création d'un comité stratégique en 2011¹ se heurte à plusieurs sources de conflits potentiels qui ne sont pas sans rappeler les oppositions rencontrées en matière de gestion et de localisation des déchets radioactifs :

- L'une porte sur des considérations territoriales et d'occupation des sols donc d'organisation spatiale des activités et des hommes impliquant un voisinage avec des producteurs de piment d'Espelette, de fromage, de cerises ou de Côte du Rhône, ou plus simplement des riverains.
- La seconde intéresse les impacts sanitaires et environnementaux « acceptables » par les populations et les autres agents économiques, avec à la clé des coûts associés.
- La troisième interroge plus directement la question de la rentabilité à laquelle on peut inclure les impacts économiques évalués dans une balance coût/avantage faisant état de contraintes diverses et eu égard aux réserves disponibles.
- Tandis que la dernière, et non des moindres, confronte des postures éthiques se réclamant dans un camp d'une foi en la Science, parfois alliée à la Nature, et dans l'autre de la confiance placée dans l'Homme, fusse t-il membre d'une génération « future ».

Afin d'avancer dans la compréhension des mécanismes à l'œuvre et imaginer des possibilités dynamiques de débats voire de gouvernance, il peut être utile de caractériser, dans une logique comparative, les structures et les modes d'organisation des confrontations à l'œuvre dans l'un ou l'autre cas. Les biens et services concernés répondent-ils aux mêmes caractéristiques économiques ? Les acteurs engagés sont-ils les mêmes ? Sont-ils dotés de moyens d'action similaires ? Font-ils état de stratégies et de pouvoirs différenciés ? Obtiennent-ils des résultats significatifs susceptibles d'invalider ou de modifier les stratégies opposées ?

Différentes stratégies se révèlent utiles pour analyser les invariants mais aussi les différences dans les formes de conflits repérés à travers le travail de terrain, la documentation officielle (rapports, débats publics, permis, questions à l'assemblée,...), les articles de presse, les médias sociaux, les sondages réalisés, les alertes lancées et les publications et autres sites d'opposants aux projets officiels (ISF-SystExt, France Nature Environnement, Réseau Sortir du Nucléaire etc.). Elles doivent permettre d'envisager si les analyses proposées dans le domaine nucléaire et fondées sur les capacités de production et de diffusion de l'information par des manipulateurs de symboles peuvent être pertinentes et donc applicables dans le cas des enjeux miniers.

La communication proposée vise modestement à mettre en perspective les sentiments et opinions issus des documents disponibles pour chacun des domaines à partir de la base Europresse et à en tirer quelques conclusions quant à l'état des conflits respectifs et aux perspectives de recherche à mettre en œuvre. La question n'est donc pas ici de tenter de produire du consentement mais bien d'observer les actions/réactions de groupes formant une communauté d'intérêts et dotés de pouvoirs différenciés.

¹ Voir le décret du 24 janvier 2011

I – Les enjeux

Les déchets radioactifs issus des filières nucléaires civiles sont différents par nature et par destination. Il est possible de les identifier en combinant leur niveau de radioactivité (mesuré en becquerel, faible, haute, moyenne)) et leur durée de vie (demi vie radioactive) qui peut être très courte (moins de 100 jours), courte (moins de 31 ans) ou longue (sup à 31 ans). Dès lors chacune des catégories produites appelle un mode de gestion qui peut aller d'une gestion « standard » commune à l'ensemble des déchets, radioactifs ou non, à une gestion « extra » ordinaire comme dans le cas des déchets HAVL. Parvenir à organiser des filières de gestion satisfaisantes quel que soit le cas de figure est un enjeu majeur pour l'image et la crédibilité de l'industrie nucléaire et donc son devenir.

Classification des déchets radioactifs et modes de gestion (Source Andra)

ACTIVITÉ	PÉRIODE			
		Vie très courte (Période < 100 jours)	Vie courte (Période ≤ 31 ans)	Vie longue (Période > 31 ans)
	Très faible activité (TFA)	Gestion par décroissance radioactive sur le site de production puis évacuation dans les filières conventionnelles	Stockage de surface (Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage - Cires)	
	Faible activité (FA)		Stockage de surface (Centre de stockage de l'Aube - CSA)	Stockage à faible profondeur (à l'étude dans le cadre de la loi du 28 juin 2006)
	Moyenne activité (MA)			
	Haute activité (HA)		Stockage réversible profond (à l'étude dans le cadre de la loi du 28 juin 2006)	

Tout aussi stratégique est la question de la sécurisation des approvisionnements en métaux dans un contexte mondial contraint porté par une hausse de la demande, car utilisés notamment dans l'industrie militaire, dans le secteur de l'énergie, verte ou nucléaire, mais également par les producteurs de technologies de l'information ou de transport.

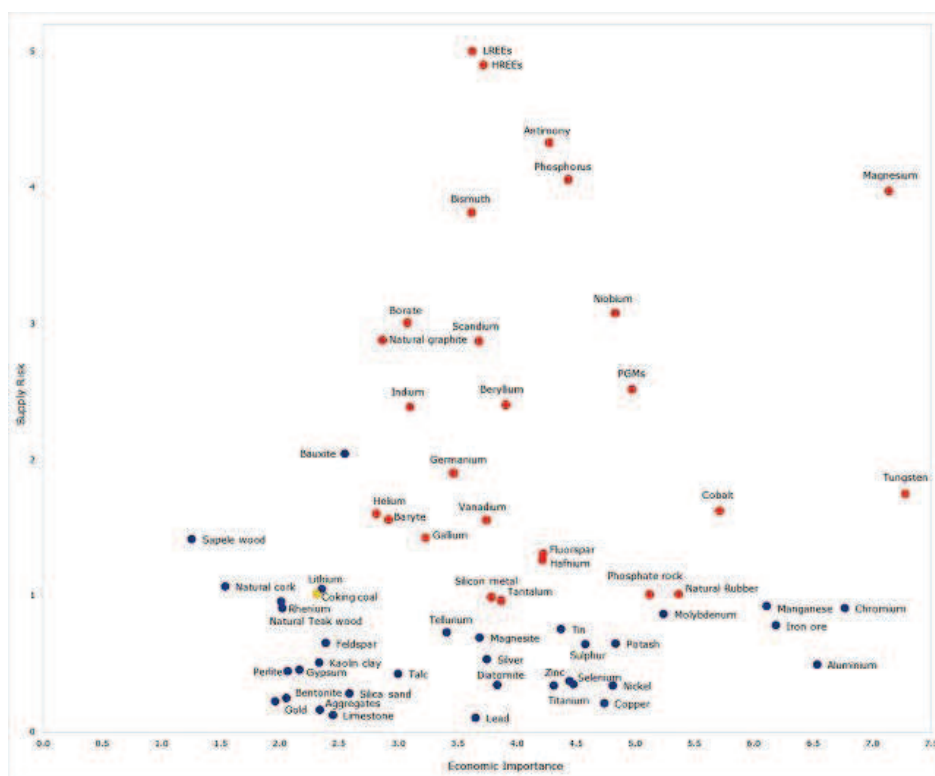
C'est d'ailleurs ce que traduit le terme de « criticité » retenu par la Commission Européenne pour recenser les métaux² nécessaires à l'industrie de l'Union. Cette notion s'articule à partir de deux paramètres que sont le risque d'interruption de l'approvisionnement (basé sur les parts de marchés des pays extracteurs) et le poids économique européen des secteurs concernés, évalué à partir de leur valeur ajoutée brute³.

La liste proposée n'est pas figée et permet de dépasser la distinction habituelle opérée entre les métaux de base (fer, nickel, étain...), les métaux précieux (or, argent, palladium, platine), les métaux mineurs ou métaux M (lithium, tantale, bismuth, cobalt...) et les terres rares, les deux dernières catégories formant le groupe des métaux stratégiques.

² Entendus comme substances ou composés élémentaires

³ Voir rapport Adème, juin 2017.

Métaux critiques pour l'Europe mise à jour 2017 (source Mineralinfo)



Si l'ancrage dans le sol par le lien avec la terre apparaît comme le point commun le plus évident, métaux et déchets radioactifs renvoient aussi à des exigences voisines qui visent notamment à économiser, substituer, recycler, mais plus encore contrôler. Par exemple, la question de l'inventaire est cruciale pour l'un et l'autre des domaines et génère des problèmes d'évaluation, de qualité, d'exhaustivité ou de mise à jour donc de coûts.

Mais au-delà se pose surtout la question « commune » des choix à mettre en œuvre donc des filières ou des usages à privilégier, des technologies à déployer, des territoires à conquérir, des risques à prendre, des responsabilités à assumer, et des renoncements à accepter.

Si l'on cerne aisément les intérêts économiques voire politiques à l'œuvre, il est plus difficile de saisir l'état de l'opinion publique, entendue comme un groupe (ou association) partageant des sentiments communs sans pour autant avoir de relations⁴ et surtout les capacités de réaction d'éventuels opposants face à un projet.... Plus encore s'il est défini sans anticipation satisfaisante des pouvoirs à l'œuvre.

Le domaine nucléaire est particulièrement scruté et bénéficie d'un traitement informationnel conséquent. Sondages, baromètres⁵ et débats publics sont légion et permettent de disséquer les postures des citoyens, proches ou éloignés à son égard. Plus complexe est en revanche la situation de l'industrie extractive. Certes la Montagne d'Or ne suscite pas l'enthousiasme des guyanais.⁶ Et

⁴ Voir A. Tocqueville, De la démocratie en Amérique », Mars 2010 Poche, Flammarion. Le terme de relation rend compte de relations physiques mais une « proximité » peut s'organiser via les réseaux sociaux.

⁵ Voir le baromètre IRSN.

⁶ Voir Sondage IFOP pour WWF « Les guyanais et le projet minier de la Montagne d'or », juin 2018.

Ainsi L'argent public ne doit pas bénéficier à des projets miniers industriels pour 66 % des personnes interrogées, 69% se disent opposés au projet tandis que 72% ne sont pas convaincus par le projet de la Compagne Montagne d'or. 81 % y voient un risque important et 67 % considèrent qu'il ne permettra pas un développement durable de la Guyane.

les demandes de validation de permis d'exploration en métropole sont accueillies avec colère par les uns et soulagement par les autres. Mais au-delà d'un minutieux travail de terrain rendu généralisable, comment vraiment savoir si la mine devenue propre, durable et transparente serait en mesure de convaincre les récalcitrants ? Et si oui à quel prix et pour quelles attentes ?

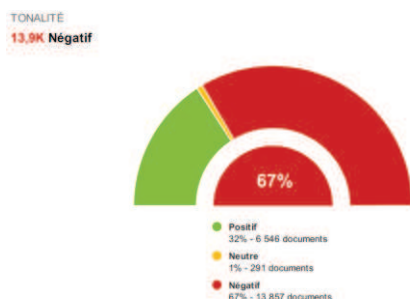
II – Que nous dit la presse ?

Afin de donner quelques éléments comparatifs avec ce qui se passe sur le front des déchets radioactifs, nous utilisons ici la base Europresse dont la vocation annoncée est de contribuer à analyser les discours médiatiques afin d'accroître les stratégies d'influence et par là même les perspectives de croissance des intéressés, des entreprises le plus souvent. A travers ces outils, nous observons donc l'impact en termes d'e-réputation des secteurs concernés sans entrer dans la détermination des mécanismes complexes qui contribuent à façonner l'opinion et à alimenter d'éventuelles oppositions⁷.

La base en question permet d'obtenir en un temps record une quantification des documents concernés, des tonalités, des fréquences, des concepts clés, des sources et des influenceurs.

La première difficulté réside dans le choix du mot clé à utiliser afin d'obtenir des résultats. Si le terme de déchets radioactifs ne semble guère poser de difficultés, nous savons néanmoins déjà que les appréciations varient tant en quantité qu'en qualité selon le type de déchets concernés et notamment selon le niveau de radioactivité de ces derniers⁸. La notoriété des déchets et des enjeux associés ainsi que la quantité d'informations dédiées ont un impact certain sur les résultats obtenus. Pour autant les informations relatives aux déchets sont majoritairement connotées négativement et dans la mesure où ce sont plutôt le devenir des mines qui nous intéresse ici, nous retiendrons ce terme plutôt commode dans une visée comparative.

Déchets radioactifs (Europresse)



Europresse contient 32 702 articles relatifs aux déchets radioactifs et il va sans dire que le sentiment donné par la presse n'est guère flatteur pour l'industrie concernée. Ce taux de 67 % ne change d'ailleurs pas si l'on restreint la période d'observation. Il peut connaître quelques modifications dès lors que l'on s'intéresse à la presse nationale ou régionale. Nous reviendrons sur ces comparaisons.

Le choix est plus délicat côté métaux. En effet, retenir le terme de « mines », voire même « industrie extractive, mines » pose des difficultés d'appréhension immédiate des résultats. En effet, si l'information est particulièrement abondante (1 554 639 articles), bon nombre d'articles sont consacrés en fait aux mines antipersonnelles, au régime minier de la sécurité sociale voire même aux ingénieurs des mines.....Par ailleurs c'est surtout l'industrie minière canadienne qui retient le

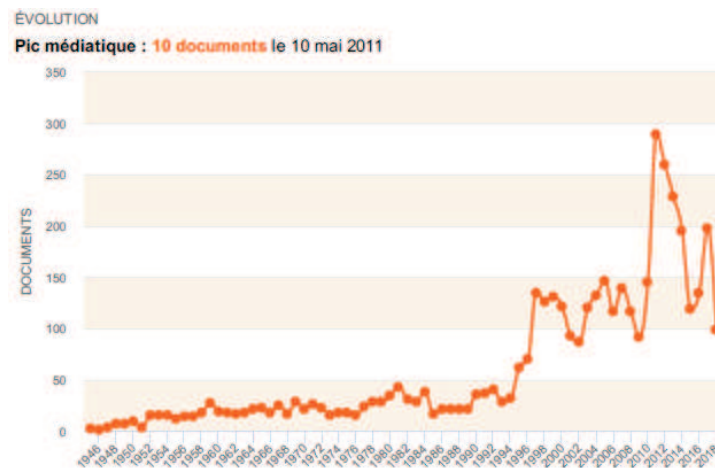
⁷ Voir N. Chomsky et E. Herman, *La fabrique du consentement*, éditions Agone, octobre 2008.

⁸ Voir V. Thireau, « Localisation des déchets très faiblement radioactifs (TFA) : de l'emprise à la libération », Communication Athènes, juillet 2017, Colloque ASRDLF/ ERSA.

La connotation négative n'augmente pas nécessairement avec le niveau de radioactivité.

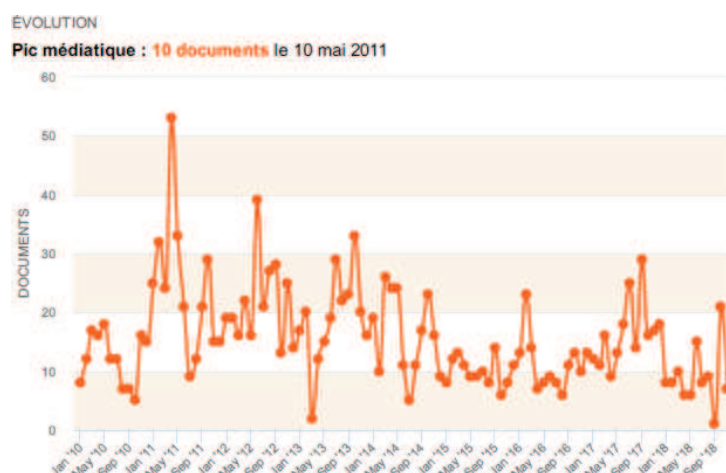
plus l'attention. Le choix du terme de métaux stratégiques n'est guère plus opérationnel. Si la tonalité est là plus que positive (supérieure à 80%), les articles font surtout état de ce qui passe dans le domaine de la bourse et du marché des changes. Aussi, pour éviter d'éventuels malentendus, nous avons plutôt retenu le terme de « permis d'exploration », parce que générateur de controverses, et nous avons observé l'ensemble de la base avant d'isoler les éléments relatifs à la presse nationale et la presse généraliste régionale.

La base contient 49 900 références portant ce terme. Les informations émanant de la presse française (4393 articles) connaissent l'évolution suivante :



Evolution fréquences articles de presse sur permis miniers presse française.

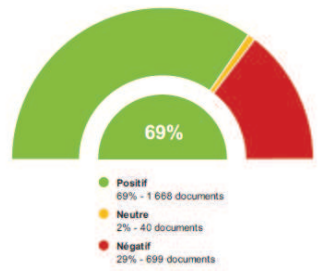
La question des permis d'exploration resurgit à partir des années 1990 et on observe une accélération en 2010 en lien avec ce que l'on appellera le renouveau « minier » ou la « nouvelle stratégie minérale » marquée notamment par la création du COMES (Comité pour les métaux stratégiques) en 2011 puis du comité stratégique de filière des industries extractives et de première transformation en 2013. Suivra ensuite la décision de création de la Compagnie Nationales des Mines de France (CMF) début 2014 par le ministre du redressement productif d'alors, Arnaud Montebourg. Cette Compagnie ne verra en fait pas le jour et sera définitivement abandonnée à la faveur du départ du Ministre et son remplacement par Emmanuel Macron. Les priorités de ce dernier seront alors de prendre l'initiative « mine responsable » en avril 2015 et de se consacrer dès 2016 aux difficultés rencontrées par Eramet et Areva.



Evolution fréquences articles de presse sur permis miniers presse française à partir de 2010 (1667 documents Europresse)

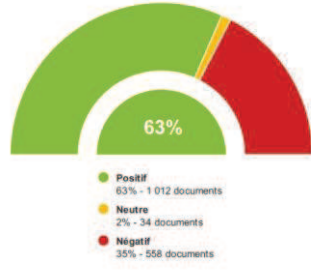
Pour ce qui est de la tonalité des articles, on peut noter que celle-ci est plutôt satisfaisante que l'on s'intéresse à la presse nationale ou régionale dont on pourrait imaginer qu'elle fasse état des conflits issus du dépôt ou du renouvellement de permis.

TONALITÉ
1,7K Positif



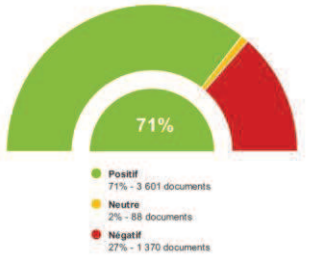
Tonalité presse nationale permis

TONALITÉ
1K Positif



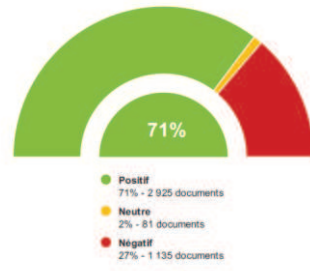
Tonalité presse nationale permis

TONALITÉ
3,6K Positif



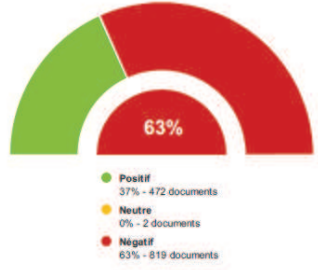
Tonalité presse régionale permis

TONALITÉ
2,9K Positif



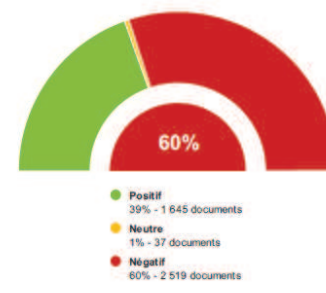
Tonalité presse régionale permis après 2010

TONALITÉ
819 Négatif



Tonalité déchets radioactifs presse régionale

TONALITÉ
2,5K Négatif



Tonalité DR presse régionale après 2010

Comment expliquer ces résultats plutôt favorables en tous cas opposés à la question des déchets ? Les concepts clés peuvent fournir quelques éléments de réponse.



Concept clés DR presse nationale après 2010



Concepts clés PE presse nationale après 2010

Ainsi on peut observer que les déchets radioactifs apparaissent comme néfastes à l'environnement et à l'origine de pollutions. Côté permis miniers les informations semblent plus neutres.

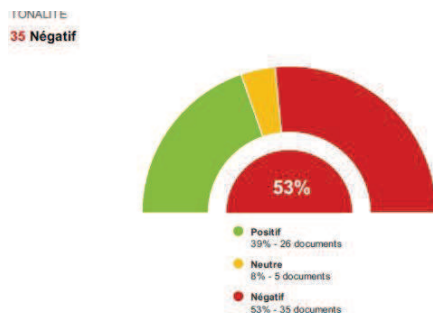
Ces quelques données ne suffisent toutefois pas à expliquer cette imprégnation favorable de la presse à l'égard des permis d'exploration. Et il est difficile d'imaginer que ces quelques résultats soient très révélateurs de l'état de l'opinion publique. Peu de sondages sont disponibles. Toutefois le dernier en date, réalisé en Guyane sur la Montagne d'Or montre sans ambiguïté un rejet des riverains et autres résidents⁹. 69 % des personnes interrogées se disent en effet opposées au projet, déclarant en outre n'avoir pas été convaincu par le débat public à 72 % tandis que 67 % d'entre elles considèrent que ce projet ne permettra pas un développement durable de la Guyane.

III - Comment expliquer ces décalages ?

Ces paradoxes apparents trouvent des explications à plusieurs sources : les raisons peuvent être recherchées du côté de la base elle-même et de la manière de l'utiliser. Mais les résultats peuvent également traduire le fait que la contestation, quoique bien réelle ne s'exprime pas de la même manière que dans le cas des déchets radioactifs. Elle ne concerne pas (encore) les mêmes acteurs et n'utilise pas les mêmes canaux d'information ou de propagation ni les mêmes territoires.

III – 1 Les questions techniques

Si l'on restreint la période d'analyse dans le temps et si l'on cible un projet particulier, les résultats obtenus peuvent se révéler moins favorables et le rejet devient alors plus lisible.



Tonalité Montagne d'or depuis 1 an Presse nationale

⁹ « Les guyanais et le projet minier de la « Montagne d'or », sondage Ifop réalisé pour WWF France en juin 2018.

Suite au débat public¹⁰ dont les conclusions ont été rendues en septembre 2018, des aménagements relatifs à l'alimentation en énergie, aux risques de déboisement, à la gestion des déchets contenant du cyanure ont été demandés aux exploitants potentiels, le canadien Columbus Gold et le russe Nordgold. Ces derniers visant à montrer une volonté de s'approcher des critères de « mine responsable » prônés par Emmanuel Macron se sont engagés en outre à construire une route contournant les zones habitées et destinées au transport des matières dangereuses. Ils proposent également d'embaucher 90 % de population locale¹¹.

Les différents acteurs que tout oppose attendent désormais les conclusions de la mission interministérielle confiée au conseil général de l'économie, au conseil général de l'environnement et du développement durable, ainsi qu'à l'inspection générale de l'administration par les ministres de la Transition écologique et solidaire, de l'Economie et des Finances ainsi que la ministre des Outre-mer. Celle-ci a pour objectif de faire des recommandations au gouvernement sur l'opportunité économique, sociale et environnementale d'éventuelles exploitations minières du type de la Montagne d'Or en Guyane. Le 14 décembre prochain est annoncé comme une date butoir pour une décision à prendre par les pouvoirs publics....¹²

Reste que ces nouveaux aménagements génèrent des coûts et impactent donc la rentabilité de l'affaire tandis qu'il n'est pas certain que le gouvernement soit tenté d'affronter une opinion publique et une contestation qu'il peine visiblement tant à identifier qu'à maîtriser.

Avant d'aborder les caractéristiques de l'opposition potentielle à ce type de projets il convient également de s'interroger sur la manière dont la base procède au tri des informations pour les qualifier ensuite selon un procédé que l'utilisateur méconnaît. On peut en effet se rendre compte que l'outil mis au point pour définir la tonalité n'a pas toujours un rendement satisfaisant.

Prenons un exemple : si l'on retient le terme « Mines » sur l'ensemble des archives de la presse nationale, on obtient 68 216 articles. Les résultats proposés en termes de tonalité donnent 59 % côté positif. Sauf qu'on dénombre en fait 19 413 articles réputés positifs, 954 neutres et 12 484 négatifs. Le total des articles reconnus s'élève donc à 48 %. Et les articles positifs correspondent en fait à 28 % de l'ensemble.

Naturellement d'autres choix, plus précis et portant sur une période récente permettent parfois d'atteindre 90 %. Il n'en demeure pas moins qu'il faut être particulièrement prudent pour interpréter de tels résultats. D'autant que nous avons pu remarquer par ailleurs que les qualifications peuvent prêter à débat. Ainsi les rapports émanant de l'ANDRA apparaissent comme neutres dans les évaluations proposées dans le cas des déchets radioactifs.

De même les mots utilisés dans les articles peuvent induire une tonalité générale qui n'est pas celle de l'ensemble du document dans la mesure où ce sont les mots combinés au cœur de phrases écrites qu'il faut parfois analyser. L'évocation des mines parle souvent d'éthique, de développement durable, d'entreprises responsables, d'économie circulaire, de recyclage, de récupération mais si de tels concepts, fort à la mode à ce jour, sont réputés positifs en tant que tels rien ne dit qu'ils ne soient pas employés dans la négative dans les combinaisons retenues. Les générations futures peuvent par exemple être dépouillées par l'activité minière mais réputées protégées par un stockage géologique profond.

¹⁰ Voir « Débat public Montagne d'Or en Guyane » compte rendu établi par le président de la commission particulière du débat public le 7 septembre 2018, 140 pages.

<https://www.debatpublic.fr/recherche?keywords=montagne%20d%27or>

¹¹ Voir réponse publiée le 16 novembre 2018. Site CNDP op. cit.

¹² Voir site WWF : <https://www.wwf.fr/sengager-ensemble/relayer-campagnes/concessions-montagne-dor>

Naturellement ces remarques plaident en faveur de recherches approfondies à mener pour construire des outils ad hoc, correspondant par exemple aux perceptions des experts du domaine. C'est en tous cas ce que nous avons entrepris à l'Université de Nîmes, pour le cas des déchets radioactifs, dans une logique transdisciplinaire en collaboration avec les informaticiens de l'IMT Mines d'Alès¹³.

III-2 La contestation

L'activité minière et l'industrie du nucléaire ne sont possibles l'une comme l'autre que dans un cadre institutionnel déterminé, volontariste et robuste induisant une contestation et une concurrence¹⁴ maîtrisées. Caractérisées par une forte intensité capitaliste, elles renvoient à des objectifs d'intérêt général dans le domaine énergétique ainsi que dans les activités de défense. Elles répondent donc à des objectifs militaires et politiques sensés restaurer ou maintenir selon les périodes la souveraineté voire la grandeur d'une France handicapée par la faiblesse de ses ressources.

Elles ne sont toutefois pas soumises aux mêmes jeux d'acteurs et ces différences s'enracinent profondément dans l'histoire. C'est ainsi qu'après la seconde guerre mondiale, on assiste côté minier à un désengagement progressif de l'Etat dont le point d'orgue sera le plan Jeanneney paru en 1960. Tandis que dans le même temps, la loi du 23 juillet 1957 instituant le IIème plan quinquennal atomique indique dans l'exposé de ses motifs : « La France qui n'a pu gagner complètement ni la bataille du charbon au XIXème siècle, ni celle du pétrole de la première moitié du XXème, entend aborder l'ère atomique avec la certitude du succès... »¹⁵ Si aujourd'hui cet avenir radieux semble s'éloigner, le nucléaire se voit en champion de la lutte contre le changement climatique et est toujours intériorisé par nombre de scientifiques voire de citoyens comme l'incarnation de la puissance de l'Etat.

L'« Etat nucléaire » tel que le dénomme Corinne Lepage¹⁶ est désormais mis à mal par une radicalisation des conflits et par un déplacement des motivations de ce (ou ces) dernier. Ces transformations sensibles de la contestation sont particulièrement perceptibles dans le cas des déchets radioactifs.

D'abord plutôt territorialisées et alimentées par des riverains voire quelques élus locaux, portant sur des éléments relativement précis, les oppositions ont longtemps pu être contenues grâce à quelques aménagements techniques et au versement d'une manne financière bienvenue offrant des équipements aux résidents ou des conditions fiscales avantageuses. Emplois et développement locaux complétaient la panoplie des armes destinées à remettre le récalcitrant dans le rang. Or depuis les années 90, cette contestation « individualiste » dénommée Nimby¹⁷, se double d'un autre phénomène autrement plus complexe à appréhender et donc à juguler.

¹³ Deux thèses actuellement en préparation à l'Université de Nîmes portent sur cette thématique :

- Une thèse de Sciences économiques réalisée par Carole Laverlochère sur les conflits et jeux de pouvoir à l'œuvre impactant les décisions dans la gestion et la localisation des déchets radioactifs Haute Activité Vie Longue (HAVL).

- Une thèse d'informatique, réalisée par Jean Christophe Mensonidès, en partenariat avec l'équipe LGI2P de l'IMT Mines Alès, vise à développer des analyses de traitement automatique de la langue reflétant l'état de l'opinion publique quant au nucléaire et son impact sur la décision collective à partir d'une analyse des articles de presse.

¹⁴ Voir G. Zambrano, « La concurrence dans l'industrie nucléaire : Plaidoyer pour le service public », *Droit Nucléaire, L'industrie nucléaire* sous la direction de JM Pontier, E. Roux et L. Jaeger, p. 183 à 213.

¹⁵ Voir Debeire JC, Deléage JP et Hémerly D., *Une histoire de l'énergie*, Edition revue et augmentée 2013, Flammarion p.369.

¹⁶ C. Lepage «L'Etat nucléaire », Albin Michel, 2014

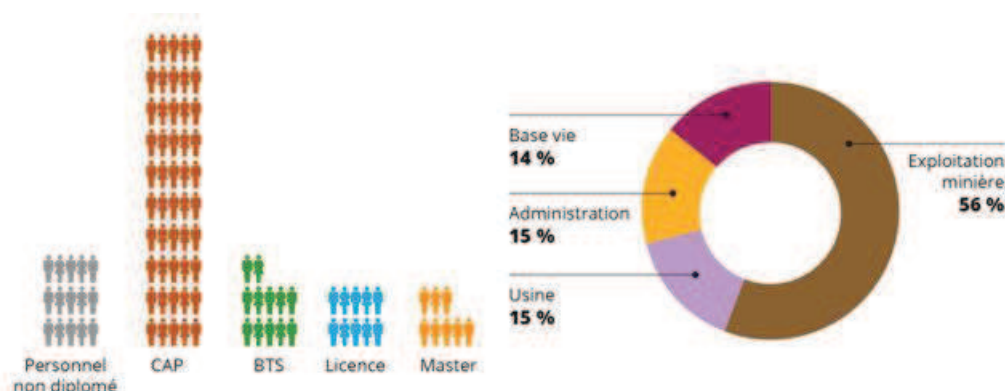
¹⁷ Carole Laverlochère, « Stockage des déchets radioactifs et avenir de l'industrie nucléaire en France ; Analyse économique de la décision publique relative au projet Cigéo », « *Droit Nucléaire, L'industrie nucléaire* » sous la direction de JM Pontier, E. Roux et L. Jaeger, p. 141 à 162.

Les Zones à défendre¹⁸ et autres Grands Projets Inutiles et Imposés (GP2I) participent de la rhétorique de cette contestation souvent extraterritoriale, parfois internationale opposée à la société, au capitalisme, aux décideurs politiques.... Et en tous cas plutôt favorable à la décroissance. C'est donc bien d'un déplacement de systèmes de valeurs dont il est question, porteur d'autres normes et d'autres attentes collectives. Les modalités d'expression des conflits se transforment également passant de la manifestation à l'occupation tout en tentant de faire émerger des vides techniques et juridiques. Les groupes ne cherchent pas à récupérer des avantages monétaires mais bel et bien du pouvoir leur permettant de combattre les organisations dominantes. C'est donc bien la question du pouvoir qui est ici au cœur de l'action et qui appelle des travaux d'explicitation et d'évaluation de la part des économistes notamment.

Pour ce qui concerne les mines, l'Etat est à l'évidence moins engagé et surtout plus prudent qu'en matière nucléaire. Il est moins normatif et s'inscrit plutôt en arbitre des conflits environnementaux. Se retrouvent donc plus souvent à l'offensive des multinationales soucieuses de rentabilité, alliées aux acteurs économiques et politiques locaux¹⁹.

Ces sociétés préfèrent d'ailleurs se localiser dans l'hémisphère Sud tant pour des raisons liées à l'éventualité de contestations et donc de retards que pour limiter leurs coûts en termes de main d'œuvre ou de protection de l'environnement.

La demande de travail est peu qualifiée ainsi que le montre le graphique ci-dessous offrant aux entreprises une maîtrise de leur localisation en lien avec le facteur travail.



Structure des 750 emplois offerts par le projet Montagne d'Or (source : document du maître d'ouvrage) Rapport CNDP montagne d'or, 2018

Elles y trouvent également des ressources abondantes sans que des considérations éthiques ne viennent trop entraver leurs projets.

De ce fait les opposants s'organisent autour d'objectifs très ciblés et localisés en France ou dans une logique Nord-Sud comme c'est le cas pour Ingénieurs sans frontières à sa création. Les demandes d'exploration sont systématiquement contestées par crainte d'ailleurs d'ouvrir la voie au gaz de schiste. Mais exploration ne signifie pas exploitation et dès la réussite actée ou différée, la contestation se fait moins virulente, peut-être concentrée à d'autres objectifs.

Pour ce qui concerne l'hexagone, les projets miniers ne sont guère présents dans le panorama de

¹⁸ Voir P. Subra, *Zones à défendre*, L'Aube, février 2017, 135 pages.

¹⁹ Pour ce qui concerne le projet Montagne d'Or les industriels sont soutenus par le Medef et la chambre de commerce et d'industrie ainsi que par le président de la collectivité territoriale et le président de l'association des maires de Guyane.

grands projets inutiles et imposés contrairement aux projets énergétiques et en lien avec le nucléaire.



Légende : Mines et carrières sont représentées en jaune avec un piolet
Sources : Attac

Seules la Mine de Salsigne fermée en 2004 après avoir produit 120 tonnes d'or et généré d'importantes pollutions à l'arsenic et autres métaux lourds et le permis de recherche de métaux précieux de Lussat déposé par Cominor, filiale de la Mancha inc. figurent parmi les combats à mener.

Les associations hexagonales paraissent souvent territorialisées ou représentatives de catégories ce qui permet de jouer d'une relative dispersion. Elles disent pourtant organiser désormais la « résistance » et les contestations locales se regroupent soit pour dénoncer les nouveaux permis soit pour se mobiliser sur les questions de l'après mines.



Sources : France Nature Environnement

Les intéressés dénoncent le manque de transparence et de disponibilité des informations techniques, les ambiguïtés politiques et le fait que les avis recueillis lors des consultations, obligatoires avant la

délivrance d'un permis d'exploitation ne soient que consultatifs. Malgré ce dispositif encore léger, les projets peinent à aboutir et l'opposition se révèle suffisante pour contenir les ambitions des grandes sociétés. L'augmentation du pouvoir des groupes d'opposants ne semble pas encore entrer dans les stratégies observées via la presse traditionnelle et on peut noter par exemple que les médias sociaux sont peu utilisés, en tous cas pour les traces laissées dans la base de données utilisée ici. Les analyses monographiques et territorialisées permettent d'appréhender les phénomènes à l'œuvre sous-tendus par des promesses d'emplois et de développement local.... même si une inflexion semble se dessiner.

Il est en effet encore souvent question de réappropriation citoyenne des ressources minérales, de développement local plutôt que d'une destruction de l'adversaire comme dans le cas de déchets radioactifs non valorisables. De fait on pourrait penser qu'un consensus peut encore être trouvé sur le territoire métropolitain alors que les territoires d'outre-mer deviennent le théâtre d'une contestation qui tend à se rapprocher de celle connue par les acteurs du nucléaire...

Le projet Montagne d'Or montre en effet que le combat mené peut fédérer davantage que sur le sol métropolitain et être rejoint par des acteurs associatifs internationaux tandis que des artistes et scientifiques non guyanais n'hésitent pas à s'engager aux côtés des chefs coutumiers amérindiens. Tous ces participants voient sans doute là un « verrou » qu'il conviendrait de ne pas faire sauter²⁰.



Association Or de question : <http://ordequestion.org/>

Malgré ce, la force de frappe est encore loin de celle du Réseau Sortir du Nucléaire particulièrement bien structuré et qui compte plus de 900 associations et cela, même si une ouverture vers l'international commence à poindre et l'expertise à s'affiner.

Quoiqu'il en soit les possibilités d'emplois et les opportunités économiques à attendre des activités minières sont vivement critiquées²¹, les impacts sanitaires et environnementaux sont loin d'être négligeables tandis que les forces en présence ne sont pas toujours traitées avec le respect qui devrait leur être dû en termes d'équité.

²⁰ Mining Watch Romania a par exemple rendu compte au collectif de France Nature Environnement des effets dominos de l'ouverture d'un site comme dans le cas de Rosia Montana.

²¹ Voir le rapport du cabinet Deloitte commandé par WWF « Elle [cette activité] ne s'inscrit donc pas dans l'objectif de la définition d'un modèle économique durable pour la Guyane que poursuit cette étude »

Ainsi, Chantal Jouanno, Présidente de la CNDP²², évoque dans le bilan des consultations publiques relatives à la Montagne d'Or le fait que le principe d'égalité de traitement des opinions puisse être « inopportunément questionné ». Elle écrit (je la cite) :

« Premier enseignement, l'incompréhension par les maîtres d'ouvrage privés des fondements du débat public. La CNDP doit, de plus en plus souvent, traiter avec des acteurs privés réticents au débat public. À l'exception des grandes maîtrises d'ouvrage accoutumées à l'exercice, les grands acteurs industriels ont une approche technico-économique qui n'intègre pas les conditions de faisabilité sociale, conditions dont ils considèrent qu'elles sont de la responsabilité des décideurs publics, notamment politiques ».

Le second enseignement n'est pas moins sévère. Il est question de la participation de tous les décideurs publics ...en substance tout ce qui touche à « la bonne gouvernance ». Et la présidente de souligner qu'« il est anormal que la Commission soit confrontée à des positions discréditant ou dévalorisant la parole des populations autochtones ».

Le troisième enfin renvoie la France et ses décideurs à leurs responsabilités :

« Ce projet qu'elles que soient ses qualités ne saurait progresser sans une clarification des choix nationaux sur l'exploitation de l'or ».

La casquette d'arbitre enfilée par l'Etat en matière d'environnement l'amène à tenter d'éviter des oppositions trop frontales. D'autant que ce dernier semble privilégier pour l'heure des solutions en lien avec la récupération, l'économie circulaire et tout ce qui peut concerner des biens « valorisables ». Cette rhétorique est d'ailleurs particulièrement bien perçue par nos concitoyens et chacun s'emploie à faire état de son appétence pour l'attitude « responsable »²³.

Ces quelques réflexions méritent naturellement d'être approfondies afin de mieux discerner les cas de figure susceptibles de se présenter : selon les métaux, selon que l'on envisage une ouverture de mines ou la gestion de fermetures ainsi que les situations géographiques impliquant des contraintes spatiales et sociales particulières. Reste enfin à envisager la mesure des pouvoirs à l'œuvre dans le cadre d'une contestation en pleine évolution. Une analyse fine des réseaux sociaux permettrait peut-être d'observer des liens entre ces citoyens ordinaires quoique parfois experts dont on a pu constater qu'ils dialoguent entre eux jusqu'à se fédérer en vue d'actions de protestation.

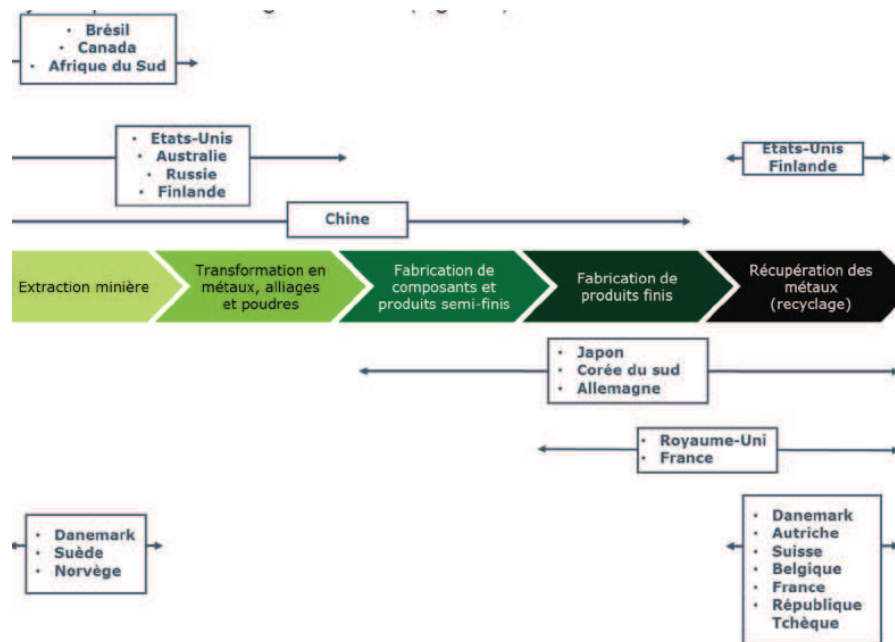
Les mines urbaines n'ont pas grand-chose à voir avec les sites ruraux susceptibles d'accueillir les déchets radioactifs. L'ère de la récupération semble plutôt être l'option privilégiée en matière de ressources minières.

Et si le nucléaire s'inscrit toujours dans le modèle TINA (There is no alternative) cher à Margaret Thatcher, il n'en va pas de même pour ce qui concerne les métaux stratégiques. Pour autant cette alternative contribue sans doute à retarder, peut-être durablement, les perspectives éventuelles de prospections en Francesauf à relancer une compagnie nationale voire à se doter d'un Etat et de dirigeants prêts à défendre bec et ongles ces options à Bruxelles.... Et quitte à affronter une ou plutôt des opinions publiques porteuses de rationalités inconciliables.

²² Voir Bilan de la présidente « Débat public sur le projet Montagne d'Or en Guyane du 7 mars au 7 juillet 2018, CNDP.

²³ Voir annexe 1

Annexe 1 : Position schématique des différents pays étudiés sur la chaîne de valeur des métaux critiques



Sources : ADEME, « Définition d'orientations prioritaires de recherche et développement pour le développement de compétences françaises dans le recyclage de métaux critiques », Juin 2017

Bibliographie

ADEME, « Définition d'orientations prioritaires de recherche et développement pour le développement de compétences françaises dans le recyclage de métaux critiques », Juin 2017

Amilhat Szary Anne Laure, « Les entreprises minières dans la gouvernance territoriale – Entre négociations de pouvoir et rivalités territoriales, qui porte le développement aux habitants ? », *Revue géographique de l'Est* (en ligne, vol 50/3-4, 2010. URL : <http://journals.openedition.org/rge/3132>

ANDRA (Agence Nationale pour la Gestion des Déchets Radioactifs), <https://www.andra.fr/>

Bretesché Sophie et Ponnet Marie, « Le risque au défi de la mémoire organisée : l'exemple de la gestion des mines d'uranium françaises », *VertigO* vol 16 n°1 mai 2016
URL : <http://journalsopenedition.org/vertigo/17052>

CNDP, <https://www.debatpublic.fr/recherche?keywords=montagne%20d%27or>

Debeire JC, Deléage JP et Hémery D., *Une histoire de l'énergie*, Edition revue et augmentée 2013, Flammarion p.369

Décret 24 janvier 2011
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023474859&categorieLien=id>

Dupont Olivier, *Le pouvoir*, Iste éditions, 2018, Great Britain.

Europresse <http://www.europresse.com/fr/>

Ginet Pierre, *L'opposition citoyenne au projet au projet cigéo* ISBN : 978-2-343-11881-9
EAN : 9782343118819, L'Harmattan 2017.

Hecht Gabrielle (traduction de Delphine Silberbauer) « L'Afrique et le monde nucléaire : maladies industrielles et réseaux transnationaux dans l'uranium africain », in *Santé et travail à la mine* de Judith Rainhorn, OpenEdition Books, p. 173-206.

Ifop pour WWF France, Sondage « Les guyanais et le projet minier de la « Montagne d'or », Juin 2018

Ingénieurs sans frontières SystExt, <https://www.isf-france.org/>

IRSN : <http://barometre.irsnn.fr/>

Laverlochère Carole, « Stockage des déchets radioactifs et avenir de l'industrie nucléaire en France ; Analyse économique de la décision publique relative au projet Cigéo », *Droit Nucléaire, « L'industrie nucléaire »* sous la direction de JM Pontier, E. Roux et L. Jaeger, p. 141 à 162.

Lepage C., *L'Etat nucléaire*, Albin Michel, 2014

Liger Alain, « Le Comité pour les métaux stratégiques (COMES), un lieu de dialogue consacré à l'industrie », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement* 2016/2 (N° 82), p. 29-33.

Mediapart, <https://blogs.mediapart.fr/ecosocialo/blog/010315/carte-des-gpii-grands-projets-inutiles-et-imposes-du-npa>

MINERALINFO : <http://www.mineralinfo.fr/>

Or de question (association) : <http://ordequestion.org/>

Pujol Hervé (sous la direction de), *Tristes Mines, impacts environnementaux et sanitaires de l'industrie extractive*, Les Etudes hospitalières, Bordeaux, 2014.

Renouard C., « L'intérêt économique aux prises avec la visée éthique : le cas de Rio Tinto Alcan au Ghana », *Mondes en développement* 2008/4 (n°144), p. 63-74.

Subra Philippe, « De notre dame des Landes à Bure, la folle décennie des « zones à défendre » (2008-2017) », *Herodote* 2017/2 n°165, pp. 11 à 30.

Subra Philippe, *Zones à défendre*, L'Aube, février 2017, 135 pages

Thireau V., « Localisation des déchets très faiblement radioactifs (TFA) : de l'emprise à la libération, Colloque ASRDLF/ERSA, Athènes juillet 2014, 15 pages.

Thireau V., « Gestion et localisation des déchets très faiblement radioactifs », *RISEO-risques*, études et observations, 2016.

Thireau V., « Quel traitement des déchets nucléaires par l'analyse économique ? » *Droit Nucléaire, Les déchets nucléaires* (sous la direction de Jean Marie Pontier et Emmanuel Roux, PUAM, 2017, pp. 259 à 271.

Tissot-Colle C., « Mines et minéraux : un secteur clé mobilisé au service de l'industrie française de demain », *Annales des mines- Responsabilité et environnement* 2016/2 (N)82), p.74-76.

Tocqueville A., *De la démocratie en Amérique*, mars 2010, Poche, Flammarion

Zambrano G., « La concurrence dans l'industrie nucléaire : Plaidoyer pour le service public », *Droit Nucléaire, « L'industrie nucléaire »* sous la direction de JM Pontier, E. Roux et L. Jaeger, p. 183 à 213.